



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure

Affaire suivie : B.DUMOULIN

Gestionnaires du contrôle des structures

Tél: 02.32.29.60.19-MCH ou 02.32.29.60.90-BD

Mél: ddtm-seatr-saag@eure.gouv.fr

Evreux, le **18 JUIN 2024**

Le Préfet de l'Eure à

EARL DU SOLEIL LEVANT
1 RUE DES BRUYERES
HAMEAU DE MARTAINVILLE

27120 LE CORMIER

Objet: avis de réception d'une demande d'autorisation d'exploiter

Num_dossier: 1546

Monsieur le gérant,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour un agrandissement portant sur 45,653 ha, située(s) et référencée(s) comme suit:

COMMUNE	Section	Numéro(s) de parcelle
CAILLOUET ORGEVILLE	- ZC	4
	- ZD	13
	- ZD	2
	- ZD	3
	- ZE	16
	- ZE	17
	- ZE	8
	- ZH	17
JOUY SUR EURE	- ZA	7
LE CORMIER	- ZL	36
	- ZL	5
	- ZL	6
	- ZN	6

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 11/06/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Vous pourrez consulter sur le site du Recueil des Actes Administratifs régional, la publication de cet accusé réception qui fera foi de cette autorisation tacite.

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/tags/view/Normandie/Documents+et+publications/Recueil+des+actes+administratifs>

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité structures,
aides de crises, agridiff et GAEC



Liliane LABBE